

34^e ÉDITION

RELAIS DU HOUBLON

COURSES PAR ÉQUIPE DE 3 !

24
Août
2023



18H45

Jeunes

(3x700m)

GRATUIT

19H05

Féminin
+ Mixte **2F + 1M**

(40 min)

42€

19H50

Masculin
+ Mixte **2M + 1F**

(40 min)

42€

20H35

Collectivité/
Entreprise M

(40 min)

42€

Cours de la Décapole - Haguenau

INSCRIPTIONS : relaisduhoublon.fr

@relaisduhoublon

FORTMANN Jean-Luc
[NOM DE LA SOCIÉTÉ]

Une organisation ANA - FC Haguenau 1900 Athlétisme

DÉROULEMENT DES COURSES

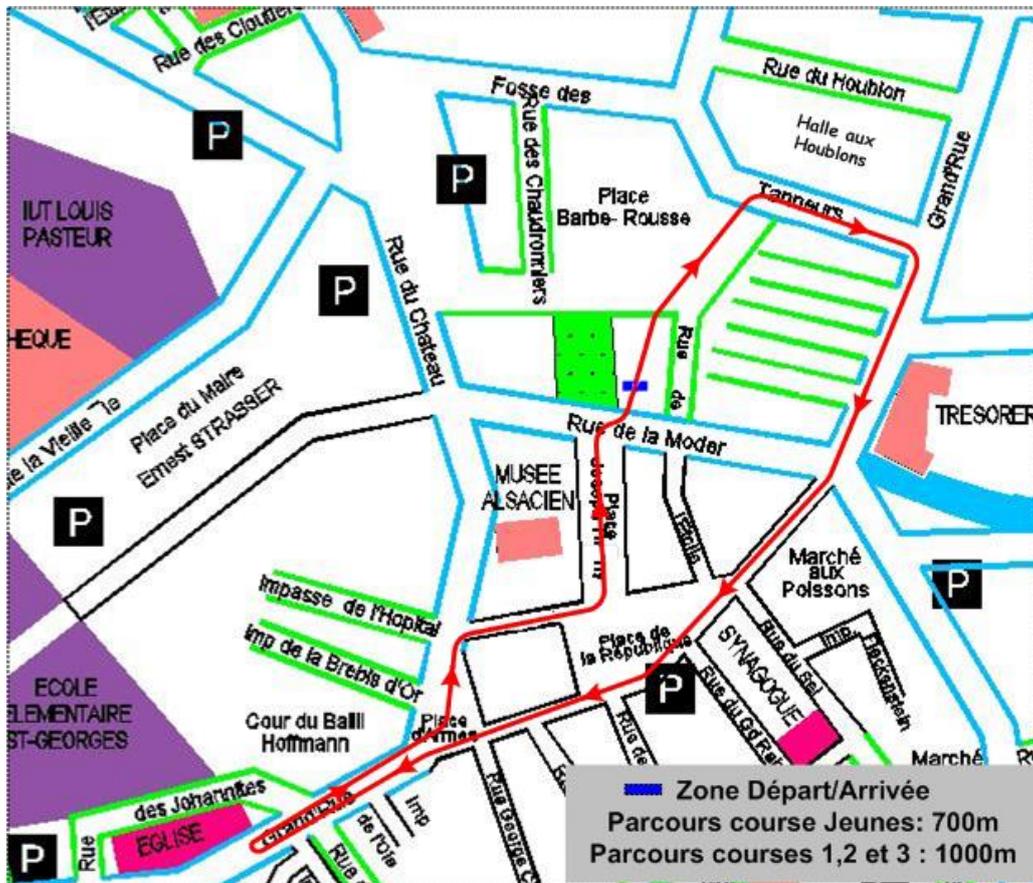
- Le changement de relayeur est obligatoire à chaque tour.
- L'ordre de passage initial dans chaque équipe devra être respecté jusqu'à la fin

RÉCOMPENSES

- 1 lot à chaque participant (lors du retrait des dossards)
- 1 prix aux 3 premières équipes de chaque catégorie de course (A à H) (*si moins de 10 équipes inscrites par catégorie, seul l'équipe gagnante sera récompensée*)
- **Prix du meilleur déguisement et du meilleur groupe de supporters**

DROITS D'ENGAGEMENTS

- 42€ par équipe
- Une majoration de 8€ par équipe sera demandée à partir du 22 août 2023
- Inscription sur <http://www.relaisduhoublon.fr> par Carte Bancaire
- Pour les entreprises/collectivité – Règlement par chèque libellé à l'ordre du FCH Athlétisme - Relais



Utilisation des cartes de pointage

- Chaque équipe inscrite se voit remettre une carte de pointage qui fera office de témoin lors de chacun des relais. La carte servant à valider les tours effectués
 - Le 1er coureur de chaque équipe se présente sur la ligne de départ
 - Le coureur suivant de l'équipe, muni de la carte, se met dans la zone d'attente
- Le 1er coureur effectue son tour de circuit

Transmission de la carte et validation du tour

- A l'arrivée du 1^{er} coureur, le 2^{ème} coureur, avant de s'élancer, transmet la carte,
- Le 1er coureur emprunte le "couloir de sortie" afin de faire valider le tour effectué sur l'aire de pointage
- Après la validation du tour, il donne la carte au 3ème coureur de l'équipe
- Celui-ci pourra alors s'engager, par le "couloir d'accès", sur l'aire de départ
- A la fin du tour de circuit du 2ème coureur, le 3ème coureur lui remet la carte avant de s'élancer à son tour
- Comme précédemment, le 2ème coureur va faire valider son tour effectué avant de donner la carte au coureur suivant.

Courses		Description
Jeunes		Départ 18h45 - 3 x 1 tour
		Poussin(e)s (12-13) - Benjamin(e)s (10-11) - Minimes (08-09)
Course 1 Féminines + Mixte		
		<i>Départ 19h05 (arrivée 19h45) - Durée 40min</i>
A		Entreprises & Collectivités
B		Mixte (2 femmes + 1 homme) TC
C		Club d'athlétisme (à partir de cadettes 07)
		Associations à vocation course à pied
		Regroupement loisirs
D		Masters féminines (à partir de M1, nées en 83 et avant)
Course 2 Masculins + Mixte **NOUVEAUTE**		
		<i>Départ 19h50 (arrivée 20h30) - Durée 40min</i>
E		Club d'athlétisme (à partir de cadets 07)
		Associations à vocation course à pied
		Regroupement loisirs
H		Mixte (2 hommes + 1 femme) TC **NOUVEAUTE**
F		Masters masculins (à partir de M1, nés en 83 et avant)
Course 3 Masculins entreprises/collectivités		
		<i>Départ 20h35 (arrivée 21h15) - Durée 40min</i>
G		Entreprises & Collectivités

Bulletin d'inscription au

34^{ème} Relais du Houblon Haguenau

Paiement, certificats médicaux et photocopies des licences à envoyer à:

Mme Stéphanie SEEL
35 rue du député Hallez
67500 HAGUENAU
Tél : 06 70 31 00 65

- Une Boisson offerte par l'organisateur sur présentation du ticket remis avec le dossard.
- Possibilité de restauration sur place (tartes flambées, grillades ...) Place de la République.

>> AVANT LE 21 août 2023

NOM DE L'EQUIPE			
COURSE Jeune ou n° 1 ou 2 ou 3		CATEGORIE (A...H)	
COORDONNEES RESPONSABLE EQUIPE	NOM	PRENOM	N°TEL
	EMAIL		
	RELAYEUR N°1	RELAYEUR N°2	RELAYEUR N°3
NOM			
PRENOM			
DATE DE NAISSANCE			
SEXE (F ou M)			
N°LICENCE OU DATE DU CERTIFICAT MEDICAL (*)			

(*) Joindre la photocopie de la licence pour les licenciés FFA ou le certificat médical avec le règlement.

MISE EN APPLICATION DE LA LOI DU 5 AVRIL 2006

Conditions obligatoires pour participer à une compétition :

* Etre titulaire d'une licence sportive FFA ou Triathlon en cours de validité. Une licence d'une autre fédération ne peut plus être acceptée sur des compétitions d'athlétisme.

* Les non licenciés doivent posséder un certificat médical ou une photocopie certifiée conforme datant de moins d'un an et mentionnant la non contre-indication à la pratique du sport en compétition.

Les documents seront conservés pas l'organisateur en tant que justificatifs en cas d'accident.

Droit à l'image: J'autorise expressément les organisateurs du Relais du Houblon ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et media, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation au Relais du Houblon, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.